



**Version provisoire, état: 04.03.21**

## **COVID-19**

# **Contrôle de la pandémie au moyen de tests répétitifs à grande échelle**



**CONCEPT DU CANTON .....**

du **xx.xx**.2021

*Ce document sert de modèle  
pour l'élaboration des con-  
cepts cantonaux.*

## Table des matières

1.	Contexte.....	3
1.1.	Généralités.....	3
1.2.	Principe de base du test.....	3
2.	But du concept.....	4
3.	Objectifs.....	4
4.	Documents de base.....	5
5.	Groupes cibles.....	5
5.1.	Critères d'inclusion.....	5
5.2.	Où effectuer les tests.....	6
5.2.1.	Tests en entreprises.....	6
5.2.2.	Tests dans les écoles et les centres de formation.....	6
5.2.3.	Tests dans des homes et les établissements médicaux-sociaux (EMS).....	6
5.3.	Logistique.....	6
5.3.1.	Logistique de livraison.....	7
5.3.2.	Logistique de retour.....	7
5.4.	Évaluation des données.....	8
5.5.	Critères d'exclusion.....	8
6.	Mise en œuvre.....	9
6.1.	Responsabilités.....	9
6.2.	Communication.....	9
6.3.	Technologie d'information (IT).....	9
6.4.	Procédé en cas de test préventif.....	10
6.5.	Systèmes de test.....	11
6.6.	Fréquence des tests.....	11
7.	Financement.....	11
8.	Entrée en vigueur.....	12
	Documents en annexe: en cours de révision à l'OFSP.....	12
	Annexes:.....	12

## **1. Contexte**

### **1.1. Généralités**

Pour contrôler la pandémie, il faut rompre les chaînes de transmission, protéger les groupes à risque et éviter de surcharger les services de santé.

A cette fin, l'État dispose de moyens d'intervention non pharmaceutiques (INP) tels que le confinement, les tests, l'isolement / la quarantaine et la vaccination.

La plupart des INP visent à réduire les contacts interpersonnels afin d'empêcher la propagation du virus.

Les tests et l'isolement / la quarantaine ont pour objectif de rompre les chaînes de transmission de manière ciblée. Les tests répétitifs doivent permettre de détecter les cas asymptomatiques et donc d'éviter la propagation du virus sans qu'elle soit détectée.

### **1.2. Principe de base du test**

Les tests permettent d'identifier les porteurs de virus symptomatiques et asymptomatiques. Les tests seuls ne suffisent pas à rompre les chaînes d'infection ; ils doivent être combinés à d'autres INP. Le principe de base consiste à isoler les cas positifs, mais l'idéal est d'identifier leurs contacts et de les mettre en quarantaine pendant une courte période. Dans ce cas, le test peut être utile pour mettre en quarantaine uniquement les personnes qui sont également porteuses du virus. Ce principe changera uniquement lorsqu'une immunité collective (de préférence par la vaccination plutôt que par la contagion) suffisante sera atteinte.

La meilleure façon de protéger la population en général et les groupes à risque en particulier, et d'éviter la surcharge des hôpitaux, est de maintenir la prévalence du SRAS-CoV-2 dans la population à un faible niveau. Dans le contexte de la lutte contre la pandémie, les tests visent donc à isoler le plus grand nombre possible de personnes infectieuses à un stade précoce et à mettre en quarantaine leur entourage (« isoler les personnes infectieuses et continuer à vivre »).

Si l'on compare différentes stratégies de lutte contre la pandémie, la meilleure est celle qui est capable de détecter le plus grand nombre de personnes infectieuses, tant symptomatiques qu'asymptomatiques. Pour la majorité des personnes à tester, la participation à des tests à grande échelle et répétitifs est volontaire.

Les trois piliers de la nouvelle stratégie de test sont représentés dans l'illustration 1.

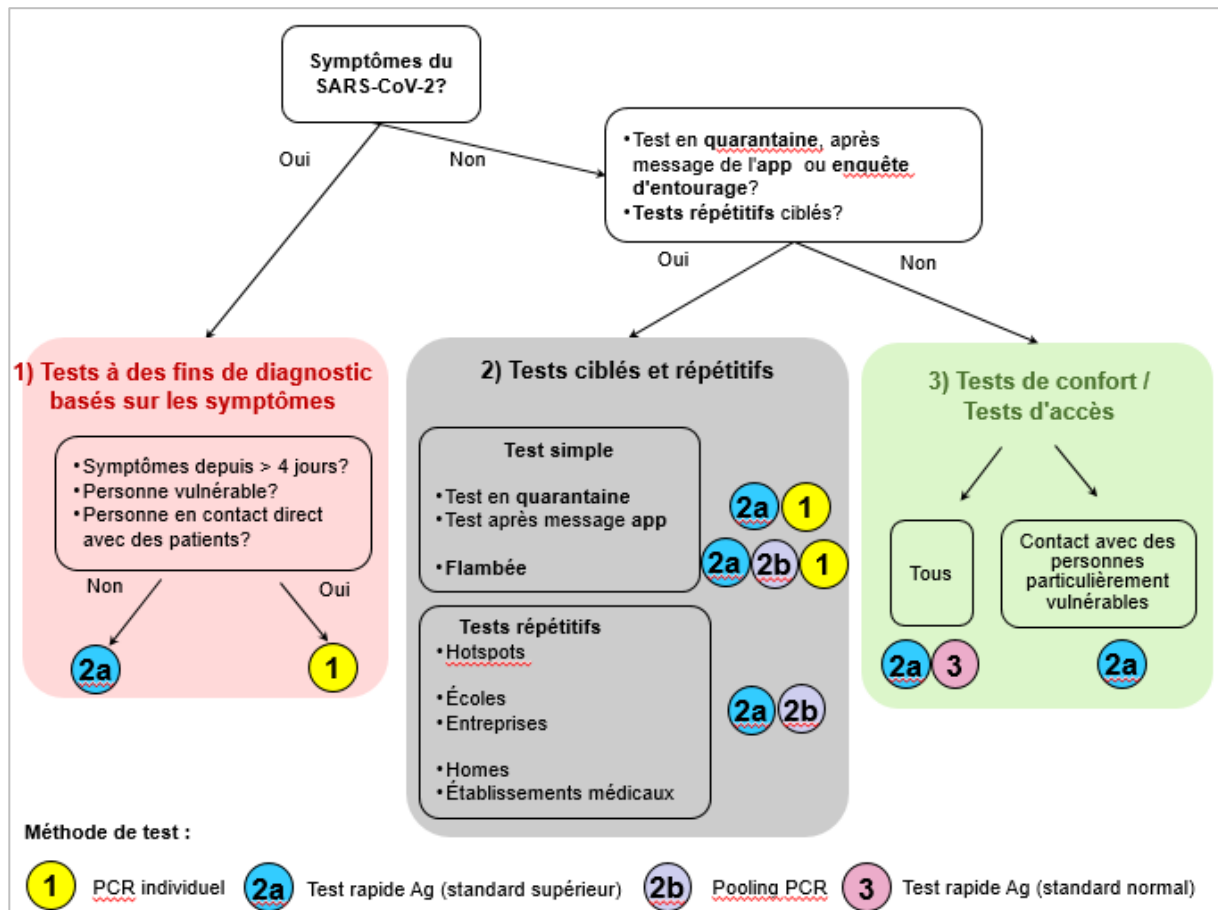


Fig. 1: Les trois piliers de la nouvelle stratégie de test : la partie « Tests répétitifs » du deuxième pilier « Tests ciblés et répétitifs » est au centre du concept.

## 2. But du concept

En collaboration avec les cantons, la Confédération recherche les meilleures stratégies pour réduire la propagation du virus SARS CoV-2. Les tests à grande échelle effectués sur une population qui se déplace et entretient des contacts se sont avérés particulièrement concluants, parce qu'il est ainsi possible de détecter non seulement les porteurs du virus symptomatiques mais aussi ceux qui sont asymptomatiques. En les isolant, la chaîne de transmission est interrompue et cela permet de limiter la propagation non détectée.

Le présent concept règle sous forme de directive les contenus à mettre en œuvre dans le canton de XXXXXXXX. Les tests à grande échelle ont un caractère préventif et sont beaucoup moins coûteux que les fermetures et les confinements. Ils permettent au gouvernement cantonal de renforcer l'efficacité des mesures de lutte à disposition contre la pandémie. Étant donné que l'on peut utiliser en premier lieu le « pooling » (groupage pour évaluation) de plusieurs échantillons, le concept tient également compte d'une utilisation économique, écologique et prudente de réactifs dont la disponibilité est limitée.

Le présent concept ne remplace pas les concepts de protection en place (mesures d'hygiène habituelles telles que le port de masques, la distanciation physique, le lavage des mains, etc.) mais les complète.

## 3. Objectifs

Le présent concept doit permettre au canton XXXXXXXX :

- d'enrayer considérablement la propagation du SRAS CoV-2 par des tests répétitifs ;
- de clarifier l'organisation de la mise en œuvre des tests répétitifs ;
- de réglementer le traitement des données fournies ainsi que la gestion des tests ;
- de garantir l'évaluation de la réussite du test ;
- de clarifier la question des ressources nécessaires envers toutes les parties concernées.

#### 4. Documents de base

- Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) ; RS 818.101.24 ([état actuel](#))
- Verdachts-, Beprobungs- und Meldekriterien (OFSP, annexe 1)
- Merkblatt BAG zur gezielten und repetitiven Testung symptomloser Personen (OFSP, annexe 2)
- Faktenblatt Regelung der Kostenübernahme der Analyse auf SARS-CoV-2 und der damit verbundenen Leistungen (OFSP, [lien](#))
- Documents cantonaux (bases légales, ordonnances, instructions, concepts)

#### 5. Groupes cibles

L'objectif des tests répétitifs est de rechercher et d'isoler spécifiquement les porteurs de virus. Pour obtenir l'effet le plus large possible, les tests répétitifs doivent être accompagnés d'un traçage de contacts.

Les tests répétitifs de groupes ont un sens partout où l'on ne peut pas éviter des déplacements fréquents et de nombreux contacts dans la vie quotidienne. C'est le cas des personnes qui sont exposées à un risque élevé d'infection en raison de leur situation professionnelle ou de leur lieu d'habitation. Il faut également en tenir compte lorsque le concept de protection ne peut être totalement respecté et que de nombreuses interactions sociales ont lieu dans les loisirs.

##### 5.1. Critères d'inclusion

Seules les personnes asymptomatiques peuvent se soumettre à des tests répétitifs à grande échelle. Les groupes cibles suivants sont au premier plan :

Tous les niveaux scolaires, les établissements de santé et les hôpitaux, les homes, les entreprises, les entreprises en contact régulier avec la clientèle (y compris CRP), les exploitants d'infrastructures critiques, les entreprises de transport.

Tests de personnes asymptomatiques (*ill. 1 ; pilier 2*) :

- a. Tests répétitifs pour la protection des résidents et des patients des homes et des établissements médico-sociaux.
- b. Tests répétitifs des personnes asymptomatiques dans la population qui se déplace, c'est-à-dire dans les lieux de formation et les entreprises, dans le but d'assurer une large surveillance et une détection rapide des chaînes de transmission.
  - i. Plus il y a de personnes testées en même temps, plus l'effet est important.
  - ii. L'effet des tests répétitifs est accru avec le même nombre de tests si les tests sont ciblés là où les infections se produisent (personnes qui sont exposées à un risque élevé d'infection en raison de leur situation professionnelle, endroits où le concept de protection ne peut pas être complètement respecté, en raison de la situation familiale et du lieu d'habitation, ou de loisirs impliquant de nombreuses interactions sociales).
  - iii. En d'autres termes, l'efficacité peut être fortement améliorée en se concentrant sur les groupes qui propagent le virus.
- c. Les pools de tests PCR par prélèvement salivaire ou nasopharyngés ainsi que les tests rapides nasopharyngés peuvent être utilisés comme système de test pour les personnes

asymptomatiques. Le pooling permet de mieux exploiter les capacités limitées des laboratoires et de réduire les coûts.

Les résultats positifs d'un pool doivent être confirmés par un test PCR. Les résultats confirmés positifs doivent obligatoirement entraîner un isolement.

## **5.2. Où effectuer les tests**

Dans la mesure du possible, les tests et la collecte des échantillons doivent être réalisés directement sur le lieu de formation ou de travail afin d'éviter que les personnes ne se déplacent et risquent de propager le virus. De cette manière, les distances parcourues sont limitées au cadre habituel. Cette manière de procéder a pour autre avantage d'intégrer les tests dans la vie quotidienne sans grand effort supplémentaire et sans inconvénient pour les personnes testées.

Pour cette raison, les échantillons sont prélevés localement, groupés et transportés pour analyse. Cela s'applique à tous les groupes cibles conformément au chapitre 6.1.

### **5.2.1. Tests en entreprises**

L'objectif est de tester le personnel dans toutes les entreprises, mais particulièrement dans celles où il existe de nombreux contacts sociaux ou dont le personnel entretient de nombreux contacts. Les entreprises peuvent adresser leurs demandes auprès des cantons en ligne ([www.Link](#)) ou par écrit ([adresse](#)). Le formulaire joint en annexe (annexe 2) peut servir de modèle pour une demande envoyée par écrit.

### **5.2.2. Tests dans les écoles et les centres de formation**

Les personnes en formation ont un nombre de contacts sociaux supérieur à la moyenne, c'est pourquoi elles doivent être testées de manière régulière. La demande d'inscription peut être adressée au canton en ligne ou par écrit.

### **5.2.3. Tests dans des homes et les établissements médicaux-sociaux (EMS)**

Les tests effectués dans les homes ou dans les établissements médicaux-sociaux sont principalement axés sur le personnel. Comme il y circule librement, il peut servir de vecteur au virus et doit par conséquent être testé régulièrement. Les homes et les EMS peuvent facturer les coûts indépendamment des concepts cantonaux.

## **5.3. Logistique**

Comme mentionné plus haut, les défis sur les plans de l'organisation et de la logistique sont importants. L'acquisition et le conditionnement des kits de test, l'acquisition des conteneurs pour la collecte et le transport, leur livraison et le retour du matériel de test aux points de collecte doivent être pris en compte. xxxxx est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble de la logistique.

La planification de la mise en œuvre dans le canton est effectuée avec la participation des districts/régions et des communes. La logistique des transports a été planifiée en tenant compte de la combinaison du rail et de la route. Les transports seront confiés à la société « Service de livraison et de collecte ».

Le schéma ci-dessous vise à clarifier les principes de la planification de la mise en œuvre. Les détails se trouvent à l'annexe 3 « Logistikkonzept Testungen ».

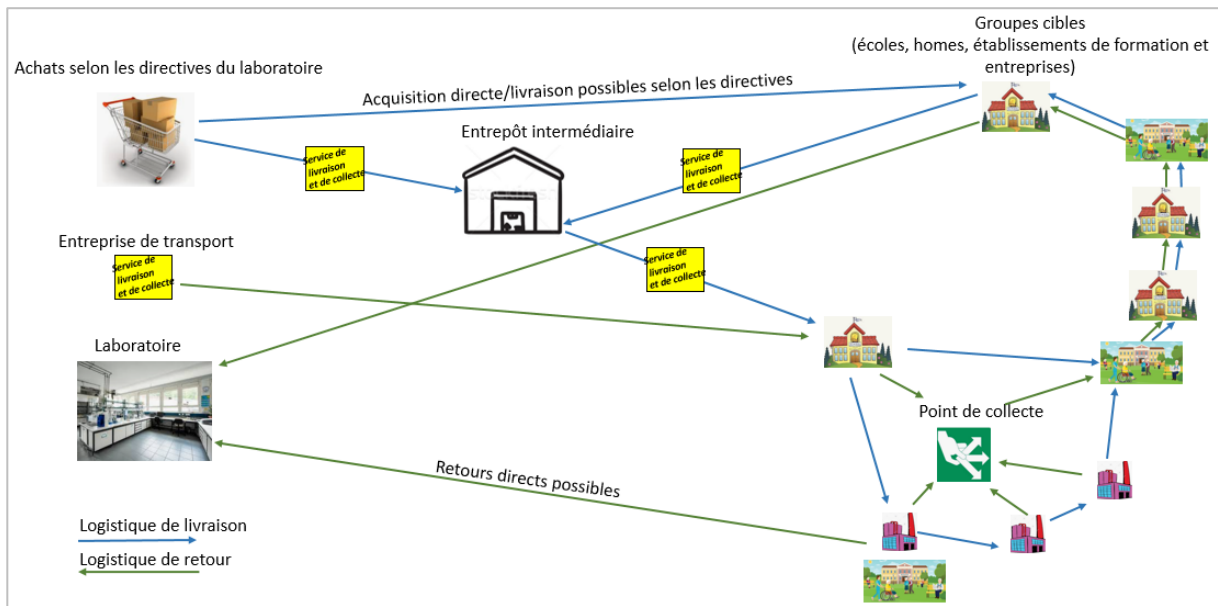


Fig. 2: Représentation schématique du principe logistique de base.

### 5.3.1. Logistique de livraison

Tout commence par l'achat/l'approvisionnement selon les directives des laboratoires autorisés et se termine par la livraison du matériel nécessaire aux tests et au transport auprès des organisations des groupes cibles (écoles, centres de formation, homes) et les entreprises participantes. L'achat et le conditionnement des kits de test sont assurés par xxxxxx. Le matériel de test et de transport est livré à un entrepôt intermédiaire. Les achats peuvent également être effectués directement par les organisations du groupe cible en accord avec les laboratoires accrédités.

L'acheminement du matériel de test est coordonné de manière centralisée par la société « Service de livraison et de collecte ». La distribution ciblée sur place est assurée par des personnes responsables spécialement désignées pour chaque organisation des groupes cibles. Ces responsables disposent également d'une réserve de matériel de test.

### 5.3.2. Logistique de retour

L'objectif principal est de transporter les échantillons collectés au laboratoire le plus rapidement possible afin que les personnes infectées puissent être détectées, informées et isolées rapidement. Afin d'utiliser au mieux les capacités du laboratoire, la logistique concernant le retour des échantillons doit être synchronisée avec le fonctionnement du laboratoire. La capacité peut être utilisée de manière optimale si une quantité plus ou moins constante d'échantillons entre dans le laboratoire. Cela peut être garanti si :

- les échantillons arrivent au laboratoire vers 11 h ; les tests sont effectués par le personnel lui-même à la maison et regroupés au lieu de travail ;
- les échantillons arrivent au laboratoire vers 16 h ; ils proviennent de tests effectués peu avant midi ;
- les échantillons arrivent au laboratoire le lendemain matin ; ils proviennent de tests effectués peu avant la fin de la journée de travail ;

La logistique de retour est assurée par l'entreprise « Service de livraison et de collecte ». Elle récupère les échantillons des groupes cibles qui ont été collectés et préparés pour le transport. Cela se fait dans les écoles, les centres de formation et les homes selon le principe du ramassage. Les échantillons des entreprises participantes sont recueillis dans des points de collecte

prédéfinis. Les entreprises y livrent les échantillons qu'ils ont collectés et préparés pour le transport au laboratoire.

Le concept logistique tient compte des exigences susmentionnées et des particularités cantonales (étendue géographique, axes de transport, emplacement des laboratoires et des groupes cibles, etc.). Le plan logistique élaboré est intégré au présent concept et constitue l'annexe 3 (un modèle est disponible).

#### 5.4. Évaluation des données

L'OFSP a demandé aux cantons de présenter l'évaluation des tests de manière succincte afin de pouvoir dresser un bilan au niveau national de la réussite des tests et d'évaluer les meilleures pratiques. La présentation des résultats doit contenir les éléments suivants :

- Nombre de personnes testées dans les établissements scolaires
- Nombre de personnes testées dans les entreprises et les institutions
- Type de tests utilisés et leur pourcentage par pool
- Nombre de pools de tests négatifs
- Nombre de pools de tests positifs
- Si possible, nombre de diagnostics individuels positifs

#### 5.5. Critères d'exclusion

Les tests sur les personnes présentant des symptômes constituent le premier pilier de la stratégie en matière de tests (*fig. 1; pilier 1*) car il est hautement probable qu'elles soient porteuses du virus. Faisant directement l'objet d'un examen à des fins de diagnostic individuel, ces personnes sont exclues des tests répétitifs à grande échelle.

Pour rappel, voici le procédé utilisé pour tester les personnes présentant des symptômes / symptômes de la maladie du COVID-19 et les raisons de ce choix:

- a. Le diagnostic correct est important lors de tous les actes médicaux, si bien qu'il est essentiel d'utiliser des tests de haute qualité. Selon des critères qualitatifs, la méthode de test PCR nasopharyngé se classe devant la méthode des tests PCR rapides par prélèvement salivaire, suivie des tests rapides nasopharyngés.
- b. Ce groupe de personnes a une haute probabilité d'avoir été testé préalablement, de sorte qu'il est possible de renoncer à un diagnostic de confirmation. Les résultats de test positifs doivent obligatoirement entraîner une mise en isolement.

Il y a lieu de distinguer les tests répétitifs à grande échelle des tests de « confort » (« convenance ») (*fig. 1; pilier 3*). Les premiers visent à garantir que la personne testée n'est avec une haute probabilité pas contagieuse:

- a. Tests visant à réduire au maximum le risque de transmission avant des activités représentant un potentiel de transmission élevé. Plus le moment des tests est rapproché de l'événement, plus la protection supplémentaire sera efficace.
- b. Les tests utilisés ont pour but d'identifier les porteurs de virus ayant une charge virale élevée. Ils peuvent donc répondre à des critères moins sévères que les tests individuels.
- c. Suivant le groupe de personnes à tester, il y a lieu d'avoir recours aux tests rapides antigéniques de haute qualité (tests Ag) (p. ex. visite dans un EMS). Cela peut être étendu à d'autres groupes.

Les résultats de test positifs entraînent uniquement une mise en isolement et ne sont pas rapportés (responsabilité personnelle).

Dès que la majorité de la population aura été vaccinée, les tests à grande échelle pourront être abandonnés.



## **6. Mise en œuvre**

La gestion des défis organisationnels et logistiques est essentielle pour la réussite de la mise en œuvre. De même, une technologie d'information (IT) robuste et automatisée doit être disponible pour le traitement électronique des données. Des informations complémentaires nécessaires à la mise en œuvre figurent dans les chapitres suivants.

Les laboratoires accrédités disponibles ont été définis en accord avec les services de l'OFSP responsables des tests. Les indications détaillées sont contenues dans l'annexe 1.

### **6.1. Responsabilités**

Pour la mise en oeuvre du présent concept, le Conseil d'État mandate XXXXXX.

### **6.2. Communication**

La communication précoce et transparente revêt une importance capitale dans la mesure où les tests à grande échelle sont volontaires. Dans ce contexte, nous sommes soutenus par plusieurs campagnes de l'OFSP.

La mise en œuvre de la communication ne fait pas l'objet d'un concept distinct dans la mesure où il s'agit d'une planification continue qui doit notamment permettre une réaction rapide à des changements de situation. Dans le cadre de la mise en œuvre, les groupes cibles ne sont en principe pas distingués, même si une telle différenciation se fait lors des conférences de presse sur place. La communication au sujet des tests à grande échelle devrait s'inscrire dans le cadre de la stratégie globale du canton et doit si possible être proactive et seulement dans des cas exceptionnels réactive. Les journalistes doivent être strictement inclus dans les multiplicateurs. Les activités suivantes, partiellement périodiques, constituent les éléments de base:

- Communiqués de presse au besoin
- Conférences de presse sur place dans des établissements occupés par des groupes cibles
- Soutien en matière de communication interne en faveur des entreprises et établissements
- Informations périodiques à l'occasion des points de presse cantonaux

L'information peut également être soutenue au moyen d'un dépliant. Il convient de décider dans le cadre de la stratégie de communication globale si un tel « flyer » doit être remis uniquement aux groupes cibles ou distribué sous forme de tout-ménage.

Il semble également essentiel d'utiliser la communication pour inciter régulièrement le public à se faire tester à grande échelle en soulignant comme motivation principale la protection personnelle et celle des proches, l'enraiment de la pandémie et l'effort de retourner plus rapidement à la normale.

La participation d'une entreprise de communication doit également être examinée.

### **6.3. Technologie d'information (IT)**

Pour obtenir l'effet nécessaire des tests répétés à grande échelle, il faut prévoir un bref intervalle entre le prélèvement des échantillons de test et l'information sur le résultat du test. Le principe doit être de réduire le délai jusqu'au résultat (« time-to-result ») au strict nécessaire afin de limiter le plus possible le nombre de tests pour obtenir un effet similaire. C'est pourquoi une technologie d'information automatisée pour le traitement électronique des données est indispensable. Le principe à appliquer ici est le suivant : plus elle est simple, plus l'application est prometteuse.

L'outil informatique choisi doit remplir les critères suivants:

- Interface avec le laboratoire pour permettre un échange automatique des ordres et résultats.
- Transmission du résultat au responsable de pool
- Il importe de veiller à ce que la conformité avec la protection des données soit garantie.
- Masque d'entrée pour la saisie et la gestion des données concernant les entreprises et établissements de formation et leurs systèmes de test respectifs. La facilité d'utilisation doit être garantie.
- Une interface avec les prestataires logistiques devrait être disponible afin qu'au moins le ravitaillement en matériel puisse être correctement déclenché.
- Les données devraient être mises en forme et représentées automatiquement pour soutenir la gestion et l'évaluation des tests à grande échelle.
- Les modalités de paiement doivent être correctement représentées.

Après entente avec les personnes concernées du groupe de travail «Tests» de l'OFSP et consultation auprès de notre service de la santé publique et de l'office de l'informatique, nous avons décidé d'opter pour l'outil suivant.

Les données sont saisies de manière sommaire pour garantir le succès d'un test. Elles sont remises au groupe de travail «Tests» de la task force de l'OFSP conformément aux directives de l'OFSP. L'évaluation est décrite dans le chapitre correspondant. L'outil choisi garantit la possibilité d'une saisie anonymisée des données par les laboratoires.

#### **6.4. Procédé en cas de test préventif**

Selon le principe des tests de dépistage, plus le taux de participation est élevé, plus l'effet sera marqué et mieux les chaînes de transmission pourront être retracées. Néanmoins, il s'agit d'utiliser les réactifs de test de manière économique. De même, le maniement des tests doit être simplifié au maximum pour ne pas avoir besoin de personnel spécialisé ou de personnel-clé.

Par conséquent, le canton, en accord avec l'OFSP, mise sur le '**pooling on site**' – ce groupage sur site des échantillons individuels a pour avantage de permettre le prédiagnostic en dehors du laboratoire et ainsi d'exiger moins de ressources de laboratoire.

Le déroulement est le suivant:

- Les tests visent les groupes de population caractérisés par une mobilité élevée et de nombreux contacts sociaux;
- Les tests ont lieu de manière à ce que plusieurs échantillons (p. ex. 10) soient groupés, mélangés puis analysés;
- Ce n'est que lorsque de tels échantillons composés donnent un résultat positif que les personnes ayant contribué à ce mélange sont ensuite testées individuellement. Cela permet pour la majorité un taux de test de jusqu'à une analyse pour par exemple 10 échantillons;
- Ce n'est qu'en présence d'un test individuel positif que le centre cantonal de traçage des contacts et la personne concernée sont directement informés. Cette dernière est invitée à se mettre en isolement.
- Le centre de traçage des contacts avise à son tour la personne concernée de l'ordre de mise en isolement et détermine les personnes ayant été potentiellement infectées au cours des jours précédents ainsi que leur joignabilité.

Il n'est explicitement pas recommandé:

- de préparer un échantillon de référence ou de procéder au prélèvement préventif d'un deuxième échantillon, cela pour ménager les capacités du laboratoire et pour assurer la pression déjà importante sur le réapprovisionnement en matériel de prélèvement;
- de mettre en commun les échantillons au laboratoire. Le cas échéant néanmoins, on renoncera à un « pooling » automatisé afin de ne pas compromettre le ravitaillement en pointes de pipettes.

## 6.5. Systèmes de test

Lors du choix entre les tests PCR rapides par prélèvement salivaire et les tests rapides Ag, il y a lieu de tenir compte des critères suivants:

- La sensibilité est de >85%
- La spécificité est de >99%
- Pour les prélèvements groupés à partir de tests PCR, un nombre approximatif de **10** doit être visé. Il est toutefois possible de grouper seulement 4 prélèvements au minimum.

Les tests rapides Ag ont l'avantage de pouvoir être effectués sur place, donc sans recours à des moyens logistiques. Un autre avantage réside dans le fait qu'ils garantissent le laps de temps le plus court s'écoulant jusqu'au résultat (« time-to-result ») est d'une brièveté inégalable.

Les résultats des prélèvements salivaires groupés à partir des tests PCR rapides ad hoc devraient être disponibles le plus rapidement possible mais au plus tard dans un délai de 24 heures.

## 6.6. Fréquence des tests

La fréquence dépend de la prévalence et de l'effet visé. Plus le nombre de tests est élevé et plus le test est sensible, plus la gestion de la pandémie sera efficace. Dans le cas le plus simple, les tests ont lieu à une fréquence fixe (**1 fois** par semaine). La fréquence devrait alors pouvoir aussi être gérée à l'échelle locale en fonction de la situation épidémiologique. Dans le meilleur cas, la fréquence des tests par personne est gérée individuellement en fonction de la probabilité d'être porteur du virus ou de le transmettre (plus cette probabilité est élevée, plus la fréquence doit être augmentée).

Toutefois, la fréquence des tests doit aussi être coordonnée avec les capacités de laboratoire disponibles et être prise en compte dans le plan logistique. Dans une première phase, les entités soumises aux tests (écoles, homes, entreprises, etc.) organisent **en principe des tests hebdomadaires**. Le rythme (qui, quand, où?) des tests doit être adapté aux capacités de laboratoire disponibles et pris en considération dans le plan logistique. La cadence de test est adaptée au besoin – éventuellement par organisation.

## 7. Financement

L'extension des tests dans le pilier 2b (cf. figure 1) ainsi que le financement des tests dans le pilier 3 (cf. figure 1) devraient être pris en charge par la Confédération afin d'accroître autant que possible l'incitation à procéder à des tests à grande échelle.

Les tests ciblés et répétitifs (pilier 2b) nécessitent la mise en place rapide et complète d'une logistique et d'une organisation efficaces (par exemple, coordination de l'échantillonnage et mise en place d'une logistique dans les écoles). Le DFI propose donc à la Confédération de mettre à la disposition des cantons des fonds de lancement uniques et non remboursables pour la mise en place de tests ciblés et répétitifs. Seuls les coûts réels doivent être indemnisés. Un plafond maximal doit être défini pour chaque canton (en moyenne 8 francs par citoyen).

- Il est prévu que la Confédération octroie un financement de lancement.
- Les coûts réels des tests pour toutes les organisations impliquées dans la mise en œuvre selon la décision du canton seront pris en charge par la Confédération. Vous trouverez des détails dans la Fiche d'information de l'OFSP sur la réglementation de la prise en charge des coûts de l'analyse pour SARS-CoV-2 et les prestations associées ([annexe 3](#)).
- Les coûts supplémentaires de logistique et d'organisation sont ventilés et partagés proportionnellement entre toutes les organisations concernées.
- Tous les frais de formation interne sont à la charge des parties concernées.

## 8. Entrée en vigueur

Le présent concept a été présenté au Conseil d'État lors de la séance du xx.xx.2021 et approuvé pour mise en œuvre.

Lieu, xx.xx.2021

### Documents en annexe: en cours de révision à l'OFSP

1. Verdachts-, Beprobungs- und Meldekriterien (BAG: [Link](#))
2. Merkblatt BAG zur gezielten und repetitiven Testung symptomloser Personen (BAG)
3. Faktenblatt Regelung der Kostenübernahme der Analyse auf SARS-CoV-2 und der damit verbundenen Leistungen (BAG: [Link](#))

### Annexes:

1. Laboratoires accrédités => élaboration en concertation avec l'OFSP
2. Formulaire de demande de tests en entreprise ⇨ en cours d'élaboration, disponible dès la semaine prochaine
3. Plan logistique pour les tests → la traduction suivra la semaine prochaine